



Réception d'Anne Carlier

DISCOURS DE JEAN KLEIN

À LA SÉANCE PUBLIQUE DU 10 OCTOBRE 2020

Mesdames, Chères consœurs, chers confrères, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Si vous me le permettez, en guise de préliminaires, deux petites remarques. Tout d'abord, Anne Carlier et moi, nous sommes deux linguistes, une linguiste et un linguiste. Il s'agit d'un nom dit épïcène qui ne connaît pas de changement de forme, selon le genre. Une belle égalité et une vraie facilité. Assez différente, la seconde remarque, pragmatico-linguistique, concerne l'emploi du vouvoiement et du tutoiement, en français. Le *vous*, c'est bien connu est le pronom usuel, non marqué, que l'on utilise communément et poliment avec toute personne que l'on rencontre ou fréquente, sans avoir de relation suivie, ancienne ou très habituelle avec elle. Il se peut qu'un jour, l'on propose à quelqu'un de passer au *tu*, signe d'une sympathie ou d'une amitié naissante. En revanche, entendra-t-on jamais des personnes se tutoyant se dire « tiens, si on se disait *vous* ». Pourtant, pour la raison éminemment valable de respecter la solennité d'une réception dans notre Académie, je me risquerai à te vouvoyer, chère Anne, alors que nous nous connaissons depuis pas mal de temps.

Chère Anne,

C'est en Afrique, à Lovanium, au début des années soixante, que vous voyez le jour, dans une famille d'universitaires néerlandophones, plus précisément au sein d'une fratrie de six enfants, dont vous êtes le numéro 5. Votre père, ingénieur

agronome et botaniste, commence sa carrière de professeur à Lovanium et s'oriente vite vers la biochimie, ce qu'il approfondira aux États-Unis. Après des études de philologie classique et d'orientalisme, couronnées par une thèse de doctorat, votre maman décidera de se consacrer à sa grande famille.

Si je me plais à insister sur ces parcours familiaux, c'est qu'il me semble que parents et enfants donnent l'impression d'avoir goûté avec plaisir à quelque potion magique bien connue qui donnerait en l'occurrence des aptitudes scientifiques particulières. Fils d'un médecin chercheur à l'IPC de l'UCL, décédé hélas encore jeune, votre mari travaille dans un centre de recherche de micro-électronique, tout en étant professeur à temps partiel à la KULeuven. Vos trois enfants ne sont pas en reste : un fils médecin fait de la recherche fondamentale dans le cadre d'un doctorat à l'UCL, une de vos filles, ingénieur civil, prépare un doctorat en ingénierie médicale à la KULeuven et la cadette est en première année de sciences biomédicales. Par ailleurs, en janvier, vous êtes devenue grand-mère d'un petit Théodore et... rassurez-moi, je suppose qu'il n'a pas encore conquis de titre scientifique.

Revenons à votre parcours : vos quatre premières années passées au Congo vous ont permis de vous initier déjà au français à l'école maternelle. Ensuite, ce seront des études secondaires à Louvain. Arrivant à l'université, vous hésitez et entamez durant quelques semaines des études de médecine, mais très vite, vous vous sentez attirée par une approche plus humaniste et bifurquez résolument vers la philologie romane. Votre licence achevée en 1983, vous entreprenez une thèse de doctorat dont le sujet, *Les articles et l'interprétation générique du syntagme nominal*, annonce déjà certains de vos intérêts en syntaxe et sémantique. Pendant que vous travaillerez à cette thèse achevée en 1992, vous serez engagée comme assistante à temps plein aux Facultés Notre Dame de la Paix., depuis Université de Namur, et trouverez le temps de publier un *Guide bibliographique analytique et critique de linguistique générale et française* (1987). C'est là un signe de votre intérêt pour la pédagogie qui ne vous quittera pas. Ensuite, après de brefs passages par les universités d'Anvers et de Gand, votre carrière s'orientera définitivement vers la France, en 1993, avec un titre de Maître de conférences à l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis. Vous devenez ainsi, et c'est encore vrai de nos jours, une sorte de championne des navettes et de l'organisation familiale, en

menant de front enseignement, recherche et retours réguliers à Louvain, tout cela grâce aux cours regroupés en deux ou trois jours et à des baby-sitters efficaces.

Cette première étape dans la toute jeune Université de Valenciennes va vous permettre de montrer aussi des talents d'organisatrice, car vous y développez le domaine linguistique dans une Faculté de lettres où dominait la littérature. Les sept années à Valenciennes seront déjà marquées par une reconnaissance de vos travaux, sous la forme de promotions internes au statut de maître de conférences et d'une délégation d'un an au CNRS, de 2009 à 2010. Votre charge quelque peu allégée par l'arrivée de nouveaux collègues vous permettra d'obtenir, en 2006, l'important sésame qu'est l'habilitation à diriger des recherches, mais aussi de publier, seule ou en collaboration, pas moins de 15 articles et 5 chapitres de livres, dont beaucoup comptent 30 ou 40 pages. Beaucoup d'éditeurs ont dû parfois désespérer de restreindre votre production !

Orientée initialement vers la syntaxe et la sémantique du français moderne, vos recherches vont vous amener à vous concentrer sur la diachronie, comme le montrait, déjà en 2000, votre contribution, *Les articles du et des en synchronie et diachronie*. Il vous apparaît que certains faits, paraissant irréguliers ou inexplicables à la seule lumière de la synchronie, se clarifient si on les resitue au sein d'une évolution historique. Cette réflexion sous-tendra désormais tout votre parcours de recherche.

Je choisirai trois de vos contributions significatives, illustrant trois manières d'aborder la nouvelle orientation de vos travaux.

Tout d'abord le processus de grammaticalisation. Il s'agit d'expliquer comment la grammaire se crée et se recrée à travers les restructurations de la syntaxe et de la morphosyntaxe au cours de l'évolution du latin au français moderne. Ce que montre bien, en 2007, votre contribution en anglais (je traduis le titre : *De la préposition à l'article. La grammaticalisation du partitif français (From Preposition to Article: The Grammaticalization of the French Partitive)*), où vous analysez comment du latin au français s'est développé un article, notre article dit « partitif », formé à partir d'une préposition dotée d'un sens spatial concret. Vous éclairez deux étapes essentielles dans ce processus de grammaticalisation : en ancien français, le partitif manifeste le dernier stade prépositionnel de *de*, l'étape du moyen français montrant que ce *de* entre dans le paradigme des articles. D'où

les deux questions que vous vous posez. Pourquoi le français développe-t-il un article pour l'indéfini non singulier, alors que la plupart des autres langues ayant un système de l'article utilisent la marque zéro ? Ensuite, comment pouvons-nous, dans le stade précédant l'article, rendre compte de l'utilisation de la préposition *de* dans des fonctions syntaxiques en principe incompatibles avec l'utilisation d'une préposition ? Cette étude mesure le rythme du changement du stade prépositionnel vers le stade d'article à travers une analyse comparée de différentes traductions médiévales du même texte source latin. Elle propose également une réflexion sur le postulat théorique du caractère graduel du changement linguistique en donnant une explication pour rendre compte de l'aspect abrupt du changement catégoriel de la préposition vers l'article, tel qu'il est observé empiriquement.

Ainsi, l'on voit bien comment vous passez d'une observation minutieuse à une tentative d'éclairer la question importante et souvent débattue du changement linguistique.

Deux travaux encore, parmi bien d'autres, montrent bien que vous vous souciez d'élargir votre réflexion. En 2015, avec la collaboration de Bernard Combettes vous produisez un important article (*Typologie et catégorisation morphosémantique : du latin au français moderne*), qui adopte ce que vous appelez un point de vue panoramique, analysant les changements typologiques qui marquent l'évolution du latin au français : il s'agit ici d'une adoption de l'ordre linéaire rigide du français (Sujet Verbe Objet) qui se substitue à l'ordre latin (Sujet Objet Verbe). À cela s'ajoute la transformation du marquage des relations syntaxiques avec un abandon progressif de la flexion en cas dans le domaine nominal, sans oublier le domaine verbal où se développent les pronoms clitiques liés au verbe, ainsi que le renforcement de la cohésion syntaxique.

Votre parcours personnel de recherche, passé du seul point de vue synchronique à la dimension diachronique ou historique, vous a amenée naturellement aussi à la comparaison avec les autres langues romanes. En effet, dans un article de 2018, en collaboration avec notre collègue, Béatrice Lamiroy, de la KULeuven, vous étudiez dans un article écrit en anglais, *The Emergence of the grammatical paradigm of nominal determiners in French Romance : comparative and diachronic perspectives*, l'émergence de la détermination nominale inexistante en

latin, en comparaison avec l'italien et l'espagnol. Un processus évolutif où l'on perçoit que le français comparé à l'italien et à l'espagnol, est la langue qui a le plus innové, devenant par là même la plus éloignée du latin. Un phénomène que confirment aussi les évolutions phonétiques et lexicales.

On remarque sans peine à travers vos travaux que votre parcours scientifique procède par étapes, en commençant par un approfondissement des processus de l'évolution du latin au français, fondé sur une analyse empirique des sources disponibles. Sans vous arrêter à ce stade, vous élargissez le point de vue en reliant cette évolution au changement observé dans de nombreuses autres langues, ce qui vous amène à réfléchir à la fonction langagière en général.

Toutefois, ces réflexions plus théoriques ne vous feront pas négliger l'importance des sources heureusement nombreuses dont bénéficie le français depuis ses premières manifestations. C'est ainsi que dans un projet intitulé *Base du français médiéval* coordonné par Cécile Guillot, vous avez participé à l'enrichissement de corpus électroniques incluant la plupart des premiers textes en prose et un choix de textes en vers. N'ayant pas pour habitude de vous arrêter en chemin, vous vous rendez compte qu'il importe de relier cette base au latin tardif proche de la langue parlée dans un projet franco-bavarois *PaLaFra* (Passage du latin au français : constitution d'un corpus numérique latino-français), engagé en 2015 et achevé récemment. Outre l'utilité claire de ce projet pour analyser la filiation entre latin tardif et ancien français, il devient ainsi possible de prendre en compte une diachronie longue s'appuyant sur des études statistiques de corpus. Ces bases électroniques annotées sur une longue durée devraient permettre non seulement de mieux éclairer les spécificités du français parmi les langues romanes, mais aussi de tester les hypothèses sur le changement linguistique, ses mécanismes et ses causes. On le voit, cette question centrale et difficile du changement linguistique sous-tend de façon continue vos recherches.

Ces travaux s'étendant sur plusieurs années pourraient faire croire qu'entre-temps vos préoccupations pédagogiques et professorales, mais aussi sociales seraient passées au second plan. Il n'en est rien comme le prouvent de nombreuses initiatives et activités lancées au cours des années, et singulièrement depuis votre nomination de professeur à l'université de Lille en 2010. Vous y enseignez les théories linguistiques, la linguistique comparée, la syntaxe et la diachronie. Il

convient de souligner que vous lancez de nouveaux cours visant à former les étudiants à l'argumentation en linguistique et à la méthodologie de l'exposé oral. Nous voilà bien au cœur de la pédagogie. Vous veillez à transmettre à vos étudiants, les grands principes méthodologiques qui vous guident. Combiner une analyse empirique des faits de langue en recourant aux bases électroniques pour repérer les occurrences et récurrences des phénomènes étudiés afin de dégager les tendances évolutives. Tout cela sans oublier deux points importants : la nécessité du contact avec les textes, une exigence philologique toujours présente à laquelle s'ajoute l'éclairage fourni par les hypothèses avancées par les théories linguistiques.

Vous considérez aussi que la recherche doit être conçue comme une activité sociale. Pendant un peu moins de dix années, votre équipe de recherche lilloise va constituer pour vous un milieu stimulant et encourageant. En tant que chercheuse aînée, vous ressentez la nécessité de faire progresser votre discipline aussi bien sur le plan théorique que méthodologique. Votre conception sociale de la recherche vous incite à privilégier des collaborations qui vous font parfois revoir certaines hypothèses ou découvrir de nouvelles pistes. Il résulte de ce dynamisme que vous êtes invitée par notre collègue de Cambridge, Wendy Ayres-Bennet, à faire partie en 2014, de la *Société internationale de diachronie du français*, dont vous assumez la présidence depuis 2018.

Mais vous n'en restez pas là, car vous vous engagez aussi dans des services à la communauté universitaire qui vous apportent en échange une bonne connaissance de l'Université française, devenant successivement membre élue du *Conseil national des universités* (CNU), et en 2017, conseillère au *Département d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur* (HCERES).

On ne s'étonnera donc pas que l'université de Paris-Sorbonne vous confie en 2018, le poste de Linguistique diachronique du français !

À ce stade, permettez-moi de vous soupçonner encore d'user de cette potion magique qui vous permettrait de dilater le temps nécessaire à tant de projets et d'activités. Et pourtant, j'aimerais citer ici la formule proverbiale « personne n'est parfait », parfois considérée à tort, comme une traduction de l'anglais, comme semblent le croire Rey et Chantreau, dans leur *Dictionnaire d'expressions et de citations*, démontrant sans le vouloir le bien-fondé du proverbe. Je me suis laissé dire que le stress ou un peu de nervosité bien compréhensible avant un jury de

thèse en France avait provoqué un enchaînement de scènes dignes d'un très beau scénario de comédie que vous auraient envié Gérard Oury ou Pierre Richard. Un jour, vous aviez rendez-vous à Bruxelles avec une collègue avec qui vous deviez gagner Lille pour une soutenance de thèse. Et c'est au moment de quitter votre domicile de Louvain que vous vous apercevez de l'oubli : la thèse et d'autres documents sont restés à l'intérieur de la maison, y compris votre clé ! Heureusement, d'aimables voisins vous prêtent une échelle pour enjamber le mur mitoyen des jardins, mais un mauvais sort voulant que la porte donnant sur ce jardin soit fermée, vous devez réenjamber le mur, non avec une tenue de gymnaste, mais avec celle convenant à une cérémonie de soutenance de thèse. Il ne vous restera plus qu'à aller chercher la clé chez votre fille qui est à son école et à gagner Bruxelles pour embarquer votre collègue pour faire sur les chapeaux de roue la route jusqu'à Lille où vous arriverez encore à temps, sans que l'on se doute de quoi que ce soit.

Étant donné ces multiples qualités de philologue, de linguiste, de pédagogue, d'organisatrice et... d'acrobate, je suis heureux, chère Anne, avec mes consœurs et mes confrères de vous accueillir, ou mieux encore... de t'accueillir au sein de notre compagnie.

Copyright © 2020 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer ce discours :

Jean Klein, *Réception d'Anne Carlier. Séance publique du 10 octobre 2020 [en ligne]*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2022. Disponible sur : <www.arlfb.be>